



Plan de formation et tests CACES® R 489

OBJECTIFS GLOBAL:

Appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur de chariots automoteurs portés.
Réaliser les opérations de manutention prescrites et assurer la maintenance simple du matériel utilisé.
Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées.

SANCTIONS :

- Remise du CACES® R.489 ou attestation d'échec
- Attestation de fin de formation

PÉDAGOGIE :

L'animation alterne apports de connaissances générales et exercices pratiques.

DUREE :

4 jours (28h) dont 1 jour de tests pour une formation initiale
2 jours (14h) dont 1 jour de tests pour un renouvellement

PREREQUIS

Avoir une aptitude médicale attestée par le médecin du travail.
Compréhension du vocabulaire écrit et oral.
Se munir de **chaussures de sécurité, d'une pièce d'identité et photo d'identité**

Compétences Recherchées

A la fin de la formation chaque stagiaire sera capable de :

THÉORIE :

- Intégrer la réglementation et les textes de la sécurité sociale :
- Situer le rôle des instances, répertorier les obligations imposées par la réglementation.
- Connaître les conditions requises pour conduire un chariot.
- Comprendre la responsabilité découlant de la conduite du chariot.

Conseil – Formation – Sécurité



➤ Identifier la technologie et la classification :

- Identifier les catégories de chariots et leurs catégories fonctionnelles.
- Dédire les utilisations courantes et les limites afférentes.
- Connaître les technologies et caractéristiques fonctionnelles.
- Appréhender le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité

➤ S'imprégner des règles de sécurité :

- Interpréter les pictogrammes et panneaux de signalisation.
- Identifier les facteurs d'accidents lors d'utilisation de chariot.
- Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé.
- Lire, comprendre, interpréter la plaque de charges et en déduire
- Les conditions de stabilité frontale du chariot.
- Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction (protège-conducteur, bouclier, etc.).
- Expliciter, justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes.
- Connaître les règles de circulation et de conduite.
- Identifier les différents paramètres, état du sol, charge, vitesse et leur influence sur la distance de freinage du chariot.
- Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention.
- Connaître les vérifications et opérations de maintenance.

PRATIQUE :

- Adéquation.
- Vérification.
- Conduite, circulation, manœuvres en fonction de la catégorie.
- Maintenance 1er niveau.
- Spécificités liées à la catégorie du chariot.

➤ **Contrôle des connaissances et savoir-faire — Examen CACES® R 489**

Théorie commune à toutes les catégories de chariots élévateurs automoteurs et pratique spécifique à la catégorie concernée

Conseil – Formation – Sécurité